Groupe de promotion « Prospect » de Swiss Volley Concept

Date: 17/11/2026
Version : 1-1
Auteurs : Nico Beeler, Helena Lengweiler
Approuvé par : Johannes Nowotny

Table des matières

1. Groupe de promotion « Prospect » 1
1.1 Termes et définitions 1
1.2 Qu'est-ce qu'un « Prospect » ? 1
1.3 Comment se déroule la sélection pour les « Prospect » ? 1
1.3.1 Échelon 1 : invitation aux « Prospect Tryouts » 1
1.3.2 Échelon 2 : Sélection pour le groupe des espoirs (participation au camp Prospect) 2
1.3.3 Qui sélectionne les « Prospect » ? 3
1.3.4 Quand la sélection a-t-elle lieu ? 3
1.4 Pourquoi existe-t-il le programme « Prospect » ? 3
1.5 Qu'est-ce que cela signifie pour moi d'être un « Prospect » ? 4
1.6 Que signifie le fait de ne pas être sélectionné(e) comme « Prospect » ? 4
1.6.1 Quelles sont les possibilités qui s'offrent à moi si je ne suis pas sélectionné(e) en tant que « prospect » ? 4

1. Groupe de promotion « Prospect »

1.1 Termes et définitions

– On désigne par « activités Prospect » l'ensemble des activités définies dans ce concept et liées au groupe de promotion Prospect. Les camps, les sélections, les réunions d'information pour les parents, etc. sont considérés comme des activités distinctes. Ces différentes activités s'adressent à divers groupes cibles, définis ci-dessous.
– On désigne par « Prospect » tous les athlètes qui font l'objet d'une convocation pour au moins une activité « Prospect ».
– On désigne par « effectif Prospect » tous les athlètes convoqués pour au moins un camps Prospect.

1.2 Qu'est-ce qu'un « Prospect » ?

Un-e athlète présentant un fort potentiel de développement, doté de qualités physiques supérieures à la moyenne, mais dont l'évolution des performances à long terme reste incertaine.
Le classement en tant que « prospect » ne garantit pas une carrière future couronnée de succès : il s'agit d'une évaluation fondée sur les données disponibles. Le statut de « prospect » est valable un an.
Au cours de cette année, une nouvelle évaluation du potentiel est effectuée dans le cadre des activités Prospect ainsi que lors du Test de développement annuel. En fonction de l'évaluation de l'évolution sportive, de la capacité à être encadré et de la personnalité, déterminée sur la base des activités Prospect, une sélection pour intégrer le groupe de promotion « Top Talent » (voir « Top Talent ») peut avoir lieu.

1.3 Comment se déroule la sélection pour les « Prospect » ?

La sélection ne se focalise pas sur le niveau de performance actuel, mais sur le potentiel théorique de développement à long terme permettant, à terme, de jouer avec succès à l'échelon élite en volleyball ou en beach volley. La sélection pour les activités Prospect repose sur les données (pronostic de taille, pronostic hauteur d'action, performances athlétiques actuelles) issues du Test de développement ou de la détection régionale des talents.

Sont pris en compte tous les jeunes athlètes de la 10e année scolaire (dans des cas exceptionnels, de la 11e année scolaire) issus du Talentpool qui répondent aux critères définis lors du Test de développement ou de la détection régionale des talents (voir « Sélection ») et dont le passage à la phase T3 est encore à venir.

La sélection se déroule en deux échelons.

1.3.1 Échelon 1 : invitation aux « Prospect Tryouts »

Les critères d'invitation sont les suivants :

– des résultats supérieurs à la moyenne au Test de développement dans les critères suivants : pronostic de taille (PT), pronostic hauteur main tendue (PH) pronostic de hauteur d'action (PHA), performances de qualité athlétique (A) actuelles ;
– des résultats supérieurs à la moyenne lors de la détection régionale des talents pour les critères suivants : pronostic de taille, pronostic main tendue, pronostic hauteur d'action, performances qualité athlétique actuelles ;

Les résultats du Test de développement sont pris en compte pour l'invitation.

	PT	Évaluation	PH	Évaluation	PHA	Évaluation	Athlétique	Évaluation
Femmes	<175	0	<233	0	<290	0	<C	0
	175	1-1	233	1-1	290	1-1	C	1-1
	180	2-2	239	2-2	300	2-2	B	2-2
	185	3	243	3	310	3	A	3

Hommes	<190	0	<250	0	<325	0	<C	0
	190	1-1	250	1-1	325	1-1	C	1-1
	195	2-2	254	2-2	335	2-2	B	2-2
	200	3	260	3	350	3	A	3

Pour l'invitation, les athlètes sont classées par ordre de priorité comme suit :

Priorité	Évaluation	Résultats du Test de développement
1	PT 3 / PH 3	F : PT ≥ 185 ; H : PT ≥ 200 ; F : PH ≥ 243 ; H : PH ≥ 260
2	PHA 3	F : PHA ≥ 310 ; M : PHA ≥ 350
3	PT 1-2 & PHA 2	F : PT ≥ 175 et PHA ≥ 300 ; M : PT ≥ 190 et PHA ≥ 335
4	PHA 2-3 et AT 2-	F : PHA ≥ 300 et AT ≥ B ; M : PHA ≥ 335 et AT ≥ B
5	TD A	Un A comme note globale au Test de développement (TD)

Sur la base de cette hiérarchisation, un maximum de 48 athlètes sont identifiés chaque année comme « Prospects » et invitées aux sélections des Prospects. Tous les athlètes invités sont considérés comme des « Prospects ».

1.3.2 Échelon 2 : Sélection pour le groupe des espoirs (participation au camp Prospect)

Les Prospect Tryouts ont lieu en novembre et décembre. Lors de ces journées d'entraînement, l'équipe d'entraîneur-e-s a la possibilité d'observer personnellement les athlètes et de mieux évaluer leur potentiel théorique. Le nombre de places disponibles aux campss Prospect étant limité, une deuxième sélection est organisée après les Prospect Tryouts pour constituer le cadre Prospect.

Les athlètes sont répartis en deux groupes sur la base de leur invitation aux Prospect Tryouts et évalués séparément :

- Athlètes de très grande taille : valeurs remarquables en matière de taille debout (priorité 1).
- Athlètes très athlétiques : valeurs remarquables en matière de hauteur d'action et de qualité athlétique (priorité 2 à 5).

Une réunion d'information obligatoire destinée aux parents (en ligne) aura lieu avant les Tryouts. De plus, tous les candidat-e-s recevront une consigne (vidéo de présentation) qu'ils devront envoyer avant les Tryouts afin de servir de premier critère de sélection. Des informations plus détaillées suivront avec l'invitation aux Tryouts.

Évaluation pendant les Prospect Tryouts

Au sein de leur groupe, les talents sont observé-e-s et évalué-e-s par l'équipe de sélection. La sélection tient compte de l'engagement (volonté de fournir des performances), de la motivation (volonté d'apprendre et de s'améliorer), ainsi que de facteurs tels que le niveau de développement individuel (puberté, développement précoce ou tardif) et l'environnement d'entraînement actuel et passé. Une autre condition préalable à la sélection est la volonté de participer à tous les camps Prospect (beach volley et volleyball), d'obtenir une licence de beach volley et de participer à titre individuel à au moins deux tournois du Junior Beach Tour (JBT).

Dans le groupe des « plus grands », les caractéristiques suivantes sont particulièrement mises en avant :

1. Volonté (disponibilité à apprendre, réceptivité à l'encadrement)
2. Engagement (éthique de travail, volonté de performer)
3. Potentiel de développement

Pour le groupe des « personnes ayant une qualité athlétique très élevée », les aspects suivants sont également évalués :

1. Compétences et potentiel techniques et tactiques
2. Volonté (disponibilité à apprendre, réceptivité à l'encadrement)
3. Engagement (éthique de travail, volonté de performer, leadership, capacité à améliorer le groupe)

Déroulement des Prospect Tryouts

Premier Tryout

Le premier Tryout se déroule séparément pour les hommes et les femmes. L'accent est mis sur l'impression générale. Les candidats pour lesquels une évaluation positive très claire est déjà possible sont sélectionnés à l'issue de cette journée pour participer aux activités réservées aux espoirs et ne sont plus participant-e-s aux Tryouts suivants.

Deuxième Tryout

Le deuxième Tryout se déroule séparément pour les hommes et les femmes. Elle sert à confirmer ou à corriger la première impression. À l'issue de cette journée, des décisions plus précises pourront être prises. Cette fois-ci, il s'agit aussi bien d'une sélection (invitation aux activités Prospect) que d'une non-sélection (« Prospect »).

Troisième Tryout

Le troisième Tryout se déroule en groupes mixtes et sert à évaluer les athlètes pour lesquel-le-s il n'est pas encore tout à fait clair s'ils/elles seront sélectionnés ou non. De plus, cette journée permet d'établir le classement définitif au sein de chaque groupe.

Sélection définitive

Un classement est établi pour chacun des deux groupes et pour chaque genre. Sur cette base, l'équipe de sélection décide de l'attribution des places disponibles. En principe, on vise une répartition aussi équilibrée que possible entre les genres ainsi qu'entre les deux groupes ; en cas de doute, les athlètes du groupe des « très grands » auront la priorité. Au total, 24 places au maximum sont disponibles pour le cadre ou les camps.

Toutes/Tous les athlètes faisant l'objet d'une convocation pour le troisième Tryout et qui ne sont pas sélectionnés obtiennent une place sur la liste d'attente pour les activités Prospect.

1.3.3 Qui sélectionne les « Prospect » ?

– La sélection est effectuée par le comité de sélection composé de la responsable des activités « Prospect », Helena Lengweiler, et des deux responsables de la relève en beach volley (Nico Beeler) et en volleyball (Johannes Nowotny) ;
– En cas de doute, la décision revient au responsable de la relève (Johannes Nowotny).

1.3.4 Quand la sélection a-t-elle lieu ?

– La sélection pour les Prospect Tryouts a lieu à l'issue du Test de développement et des détections régionales (de septembre à octobre)
– La sélection pour les camps Prospect est assimilée lors des essais (début décembre, troisième essai).

1.4 Pourquoi existe-t-il le programme « Prospect » ?

Pour les athlètes, ce statut offre la possibilité de bénéficier, en complément du Club et/ou des cadres de promotion, d'un accompagnement et d'un soutien ciblés sur le chemin menant à une carrière dans le volleyball ou le beach volley.

Pour Swiss Volley, la sélection « Prospect » est une mesure stratégique visant à promouvoir de manière ciblée la relève. L'objectif est d'accompagner les athlètes présentant un potentiel international avéré lors de la transition du niveau T2 au niveau T3, de leur apporter un soutien supplémentaire et de leur fournir des atouts supplémentaires en vue d'une éventuelle carrière dans le sport de haut niveau. Une attention particulière est accordée à l'accompagnement de la planification de leur carrière, au choix de leur discipline et de leur poste, ainsi qu'à leur intégration dans les cadres de promotion des talents.

1.5 Qu'est-ce que cela signifie pour moi d'être un « Prospect » ?

Outre le fait qu'on te reconnaisse un certain potentiel et que tu remplisses déjà de nombreuses conditions susceptibles de t'aider sur la voie d'une éventuelle carrière internationale, tu bénéficies de possibilités de soutien supplémentaires.

Tu peux participer aux activités « Prospect » de Swiss Volley, t'adresser à tout moment à ton responsable d'encadrement (voir « Principes fondamentaux de la gestion de l'encadrement ») et bénéficier d'un soutien ciblé dans ton développement. Les jeunes sélectionnés pour le cadre « Prospect » dans le cadre des Prospect Tryouts (12 joueurs/joueuses par genre) reçoivent en outre une Swiss Olympic Card Talent National. Ces jeunes bénéficient également de la possibilité de participer aux activités « Prospect ».

1.6 Que signifie le fait de ne pas être sélectionné(e) comme « Prospect » ?

L'évaluation en tant que « Prospect » est toujours source d'incertitude. Les évolutions ne sont pas linéaires : le potentiel des joueurs et joueuses précoces peut être surestimé, celui des joueurs et joueuses tardifs sous-estimé, et le taux d'abandon jusqu'au niveau élite est très élevé. Seule une très petite partie des « Prospects » accède par la suite au niveau professionnel.

Ne pas être sélectionné ne signifie donc en aucun cas un manque de talent et ne marque pas la fin d'une carrière dans le beach volley ou le volleyball. Il existe de nombreux exemples de joueurs et joueuses de l'équipe nationale qui n'ont été pris en compte que tardivement ou après avoir été écartés à plusieurs reprises. Dans le cadre des Tests de développement annuels ainsi que grâce à tes succès sportifs, tu peux régulièrement attirer l'attention sur toi et te recommander pour d'autres groupes de promotion ainsi que pour les équipes nationales.

Ce qui compte, c'est l'évolution à long terme, le travail continu sur soi-même ainsi que la volonté de s'améliorer. L'engagement, la passion et la responsabilité personnelle restent les principaux facteurs de réussite. *(voir le site web de Swiss Volley, par exemple « Importance d'une non-sélection et perspectives en dehors des structures de promotion de Swiss Volley » ; mise à jour du 17/11/2026)*

1.6.1 Quelles sont les possibilités qui s'offrent à moi si je ne suis pas sélectionné(e) en tant que « Prospect » ?

Les sélections ne sont que des instantanés et sont soumises à des contraintes telles que le nombre limité de places, les évaluations des entraineur-e-s, etc. Elles constituent des étapes dans une carrière sportive, mais n'en sont pas la référence.

Même sans statut actuel de « Prospect », il est toujours possible de devenir professionnel(le) de beach volley ou de volleyball. Quiconque assume à long terme la responsabilité de son propre développement et s'investit avec constance peut s'imposer à un haut niveau. Il existe suffisamment d'exemples de bons joueurs et joueuses de beach volley ou de volleyball qui ont poursuivi une carrière sportive de haut niveau sans avoir été « Prospect » (à l'époque, « cadre de perspective »).

La persévérance, la patience et l'initiative personnelle sont ici déterminantes. *(voir le site web de Swiss Volley, par exemple la rubrique « Réorientation sportive » ; mise à jour du 17/11/2026)*